Vue 1

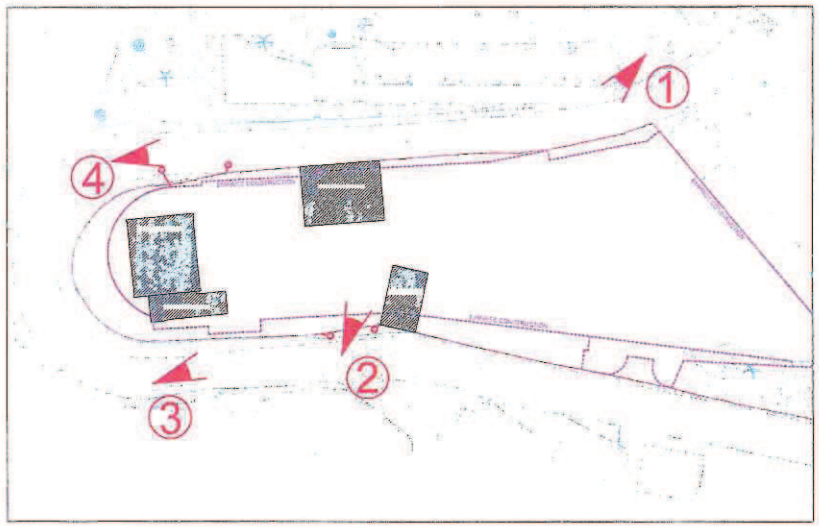

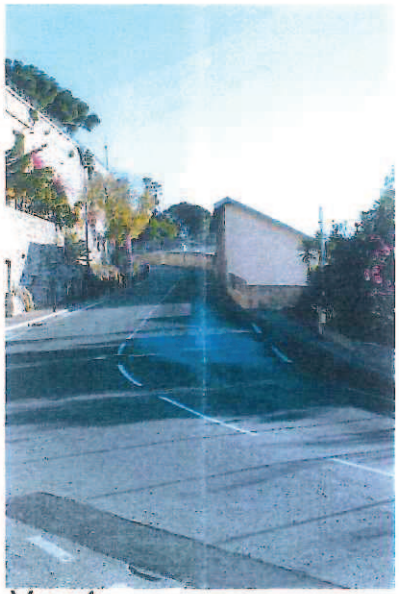

Vue 4

Vue 2

Vue 3

Maîtrise d'Ouvrage

SCI VILLEFRANCHE
GENERAL DE GAULLE

Architecte
Agence d'Architecture A. Bechu & Associée
62, Rue Leccurbe, 76015 PARIS
tél : 01 47 34 97 91
contact@anthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

VLF

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

PHOTOGRAPHIE DU TERRAIN
DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

Echelle : -

Affaire : F447
Phase : PC

Date : 12/10/2017

N° : PC7-a

IND 0

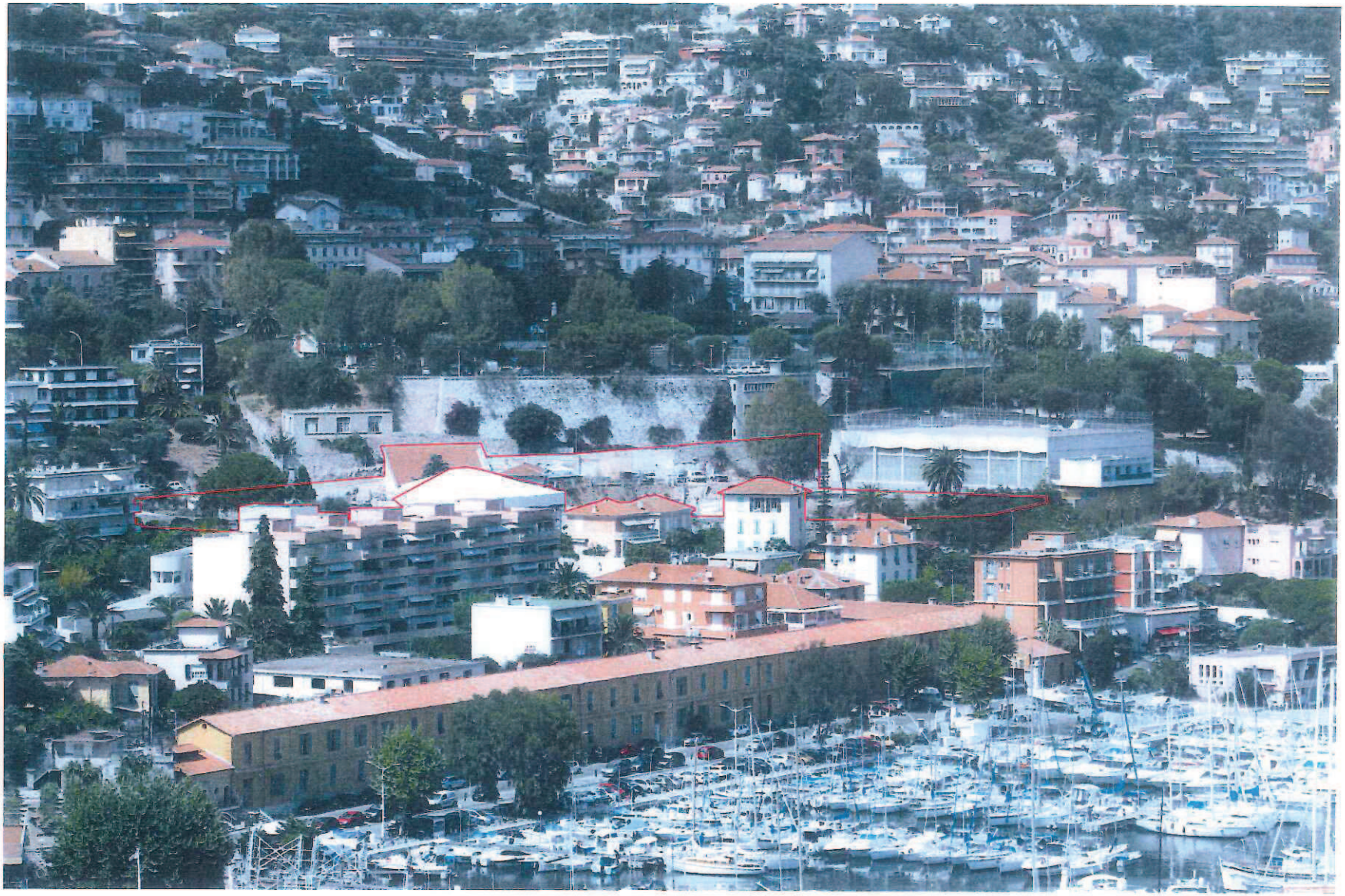

Vue Aérienne

Maîtrise d'Ouvrage

SCI VILLEFRANCHE
GENERAL DE GAULLE

Architecte
Agence d'Architecture A. Bechu & Associés
62, Rue Lecourbe, 75015 PARIS
tél : 01 47 34 97 91
contact@anthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

VLF

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

PHOTOGRAPHIE DU TERRAIN
DANS SON ENVIRONNEMENT LOINTAIN

Echelle : -

Affaire : F447
Phase : PC

Date : 12/10/2017

N° : PC8-b

IND 0

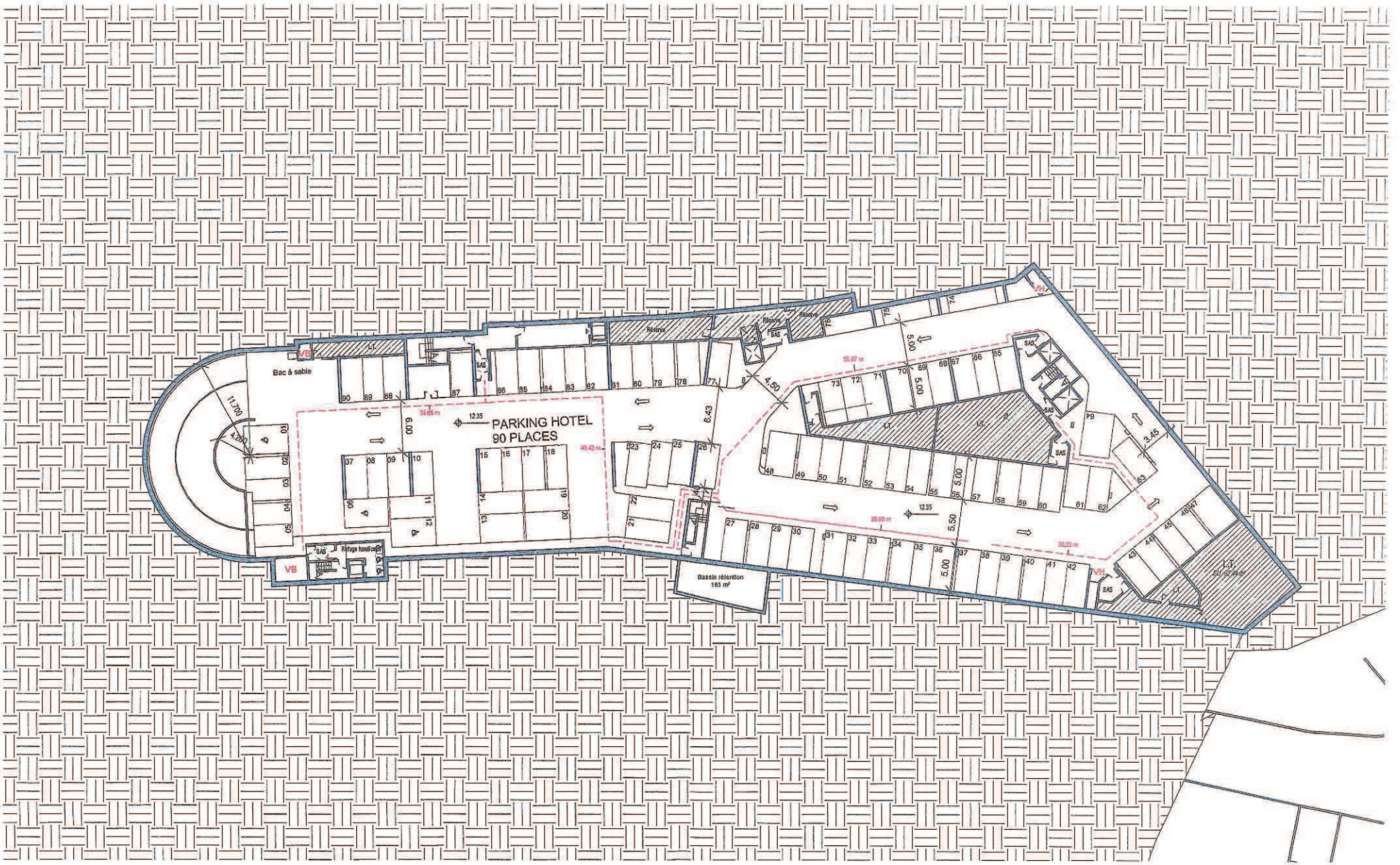

Maîtrise d'Ouvrage

SCI VILLEFRANCHE
GENERAL DE GAULLE

Architecte

Agence d'Architecture A. Bechu
& Associés
82, Rue Lecourbe, 75015 PARIS
tél : 01 47 34 97 91
contact@enthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

VLF

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

SS2

Echelle : 1 : 400

Affaire : F447
Phase : PC

Date : 12/10/2017

N° : PC40_08

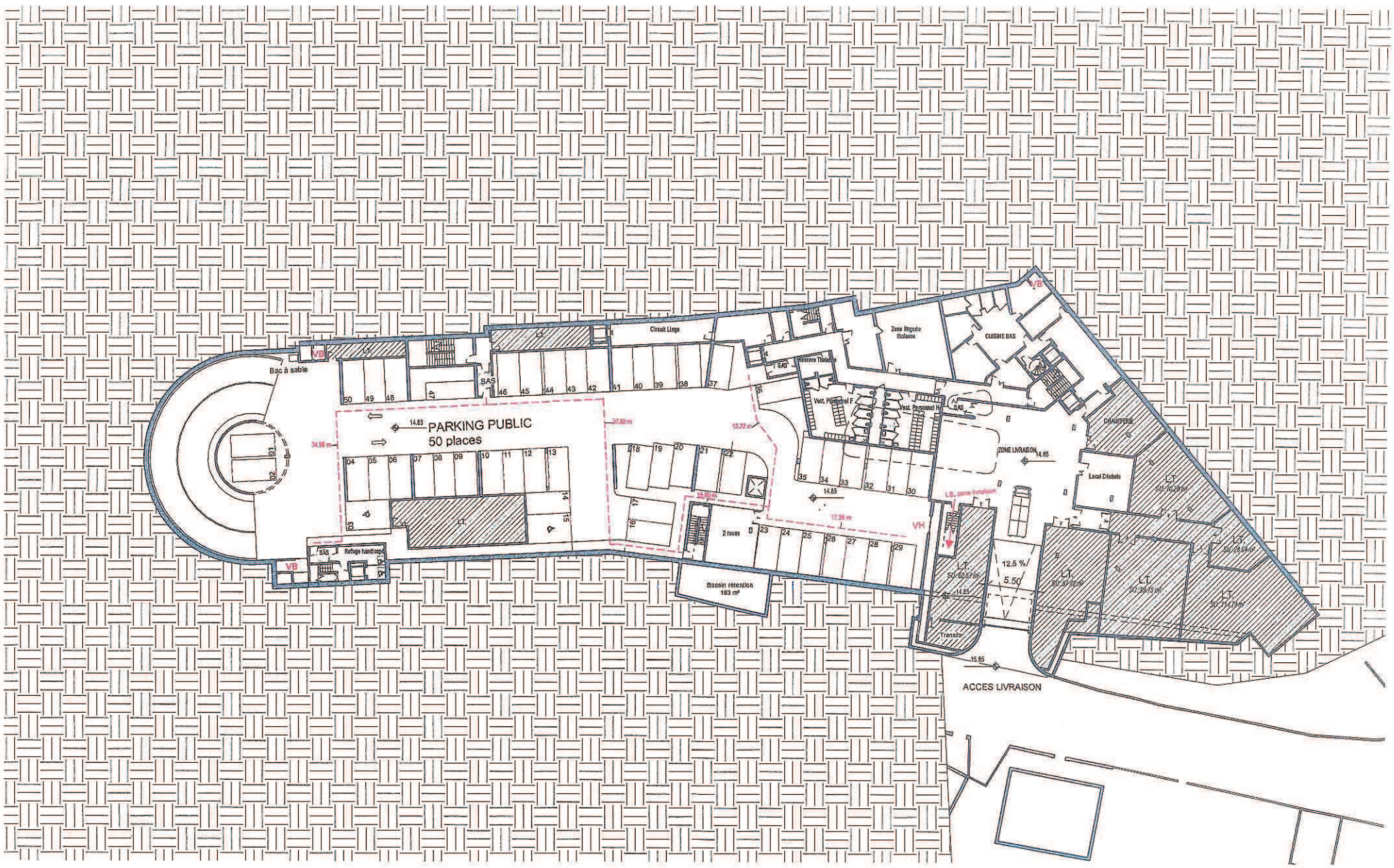

Maîtrise d'Ouvrage

SCI VILLEFRANCHE
GENERAL DE GAULLE

Architecte

Agence d'Architecture A. Bechu & Associés
82, Rue Lecourbe, 75015 PARIS
tél : 01 47 34 97 91
contact@anthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

VLF

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

SS1

Echelle : 1 : 400

Affaire : F447
Phase : PC

Date : 12/10/2017

N° : PC40_00

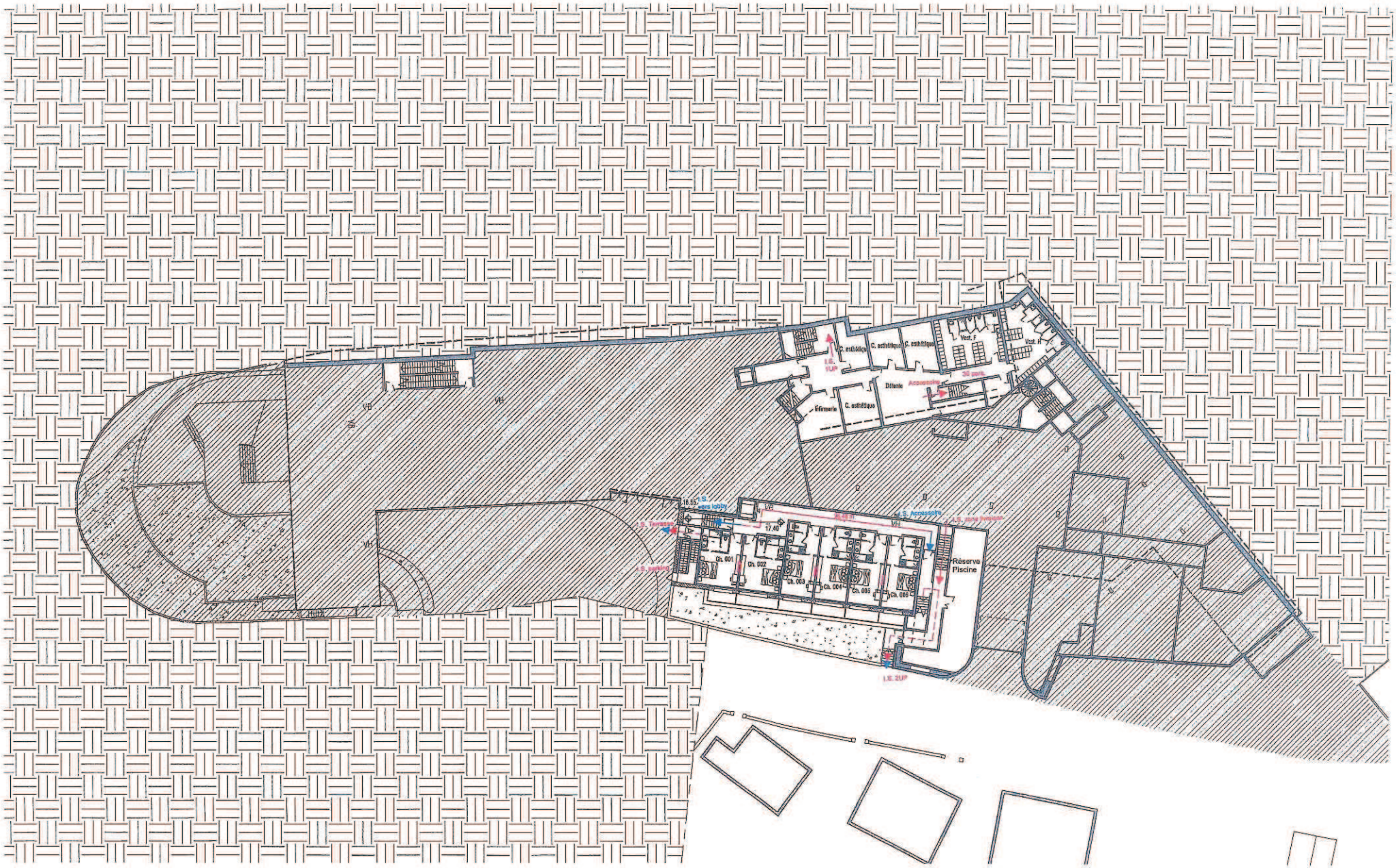

Maîtrise d'Ouvrage

SCI VILLEFRANCHE
GENERAL DE GAULLE

Architecte

Agence d'Architecture A. Bechu
& Associés
82, Rue Lecourbe, 75015 PARIS
tél : 01 47 34 97 91
contact@anthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

VLF

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

PLAN ENTRESOL

Echelle : 1 : 400

Affaire : F447
Phase : PC

Date : 12/10/2017

N° : PC40_01

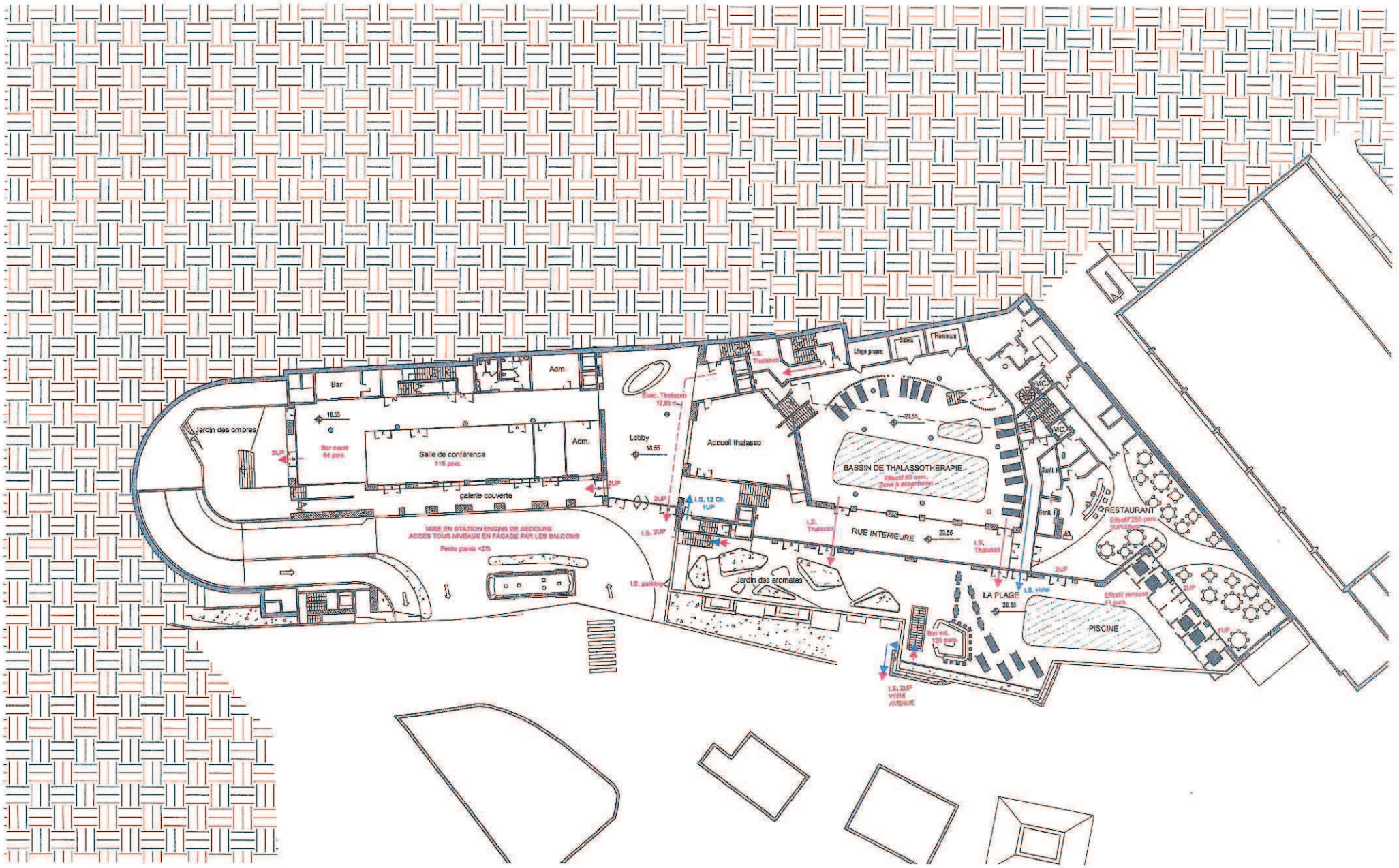

Maîtrise d'Ouvrage

SCI VILLEFRANCHE
GENERAL DE GAULLE

Architecte

Agence d'Architecture A. Bechu
& Associés
82, Rue Lecourbe, 75015 PARIS
tél : 01 47 34 97 91
contact@anthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AAA ASSOCIES

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

VLF

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

RDC

Echelle : 1 : 400

Affaire : **F447**
Phase : **PC**

Date : 12/10/2017

N° : PC40_02

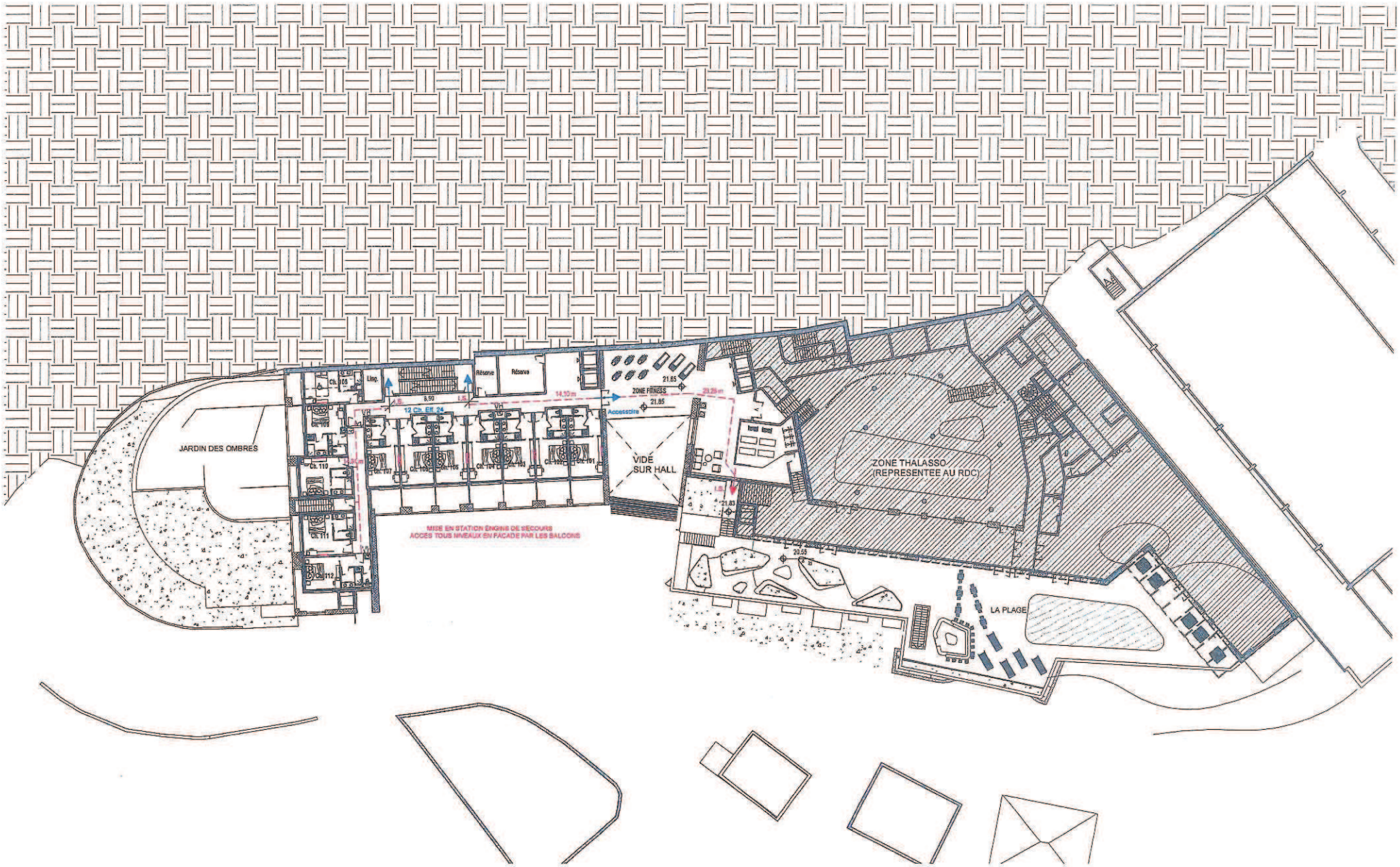

Maîtrise d'Ouvrage

SCI VILLEFRANCHE
GENERAL DE GAULLE

Architecte

Agence d'Architecture A. Bechu
& Associés
82, Rue Lecourbe, 75015 PARIS
tél : 01 47 34 97 91
contact@anthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

VLF

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

R+1

Echelle : 1 : 400

Affaire : F447
Phase : PC

Date : 12/10/2017

N° : PC40_03

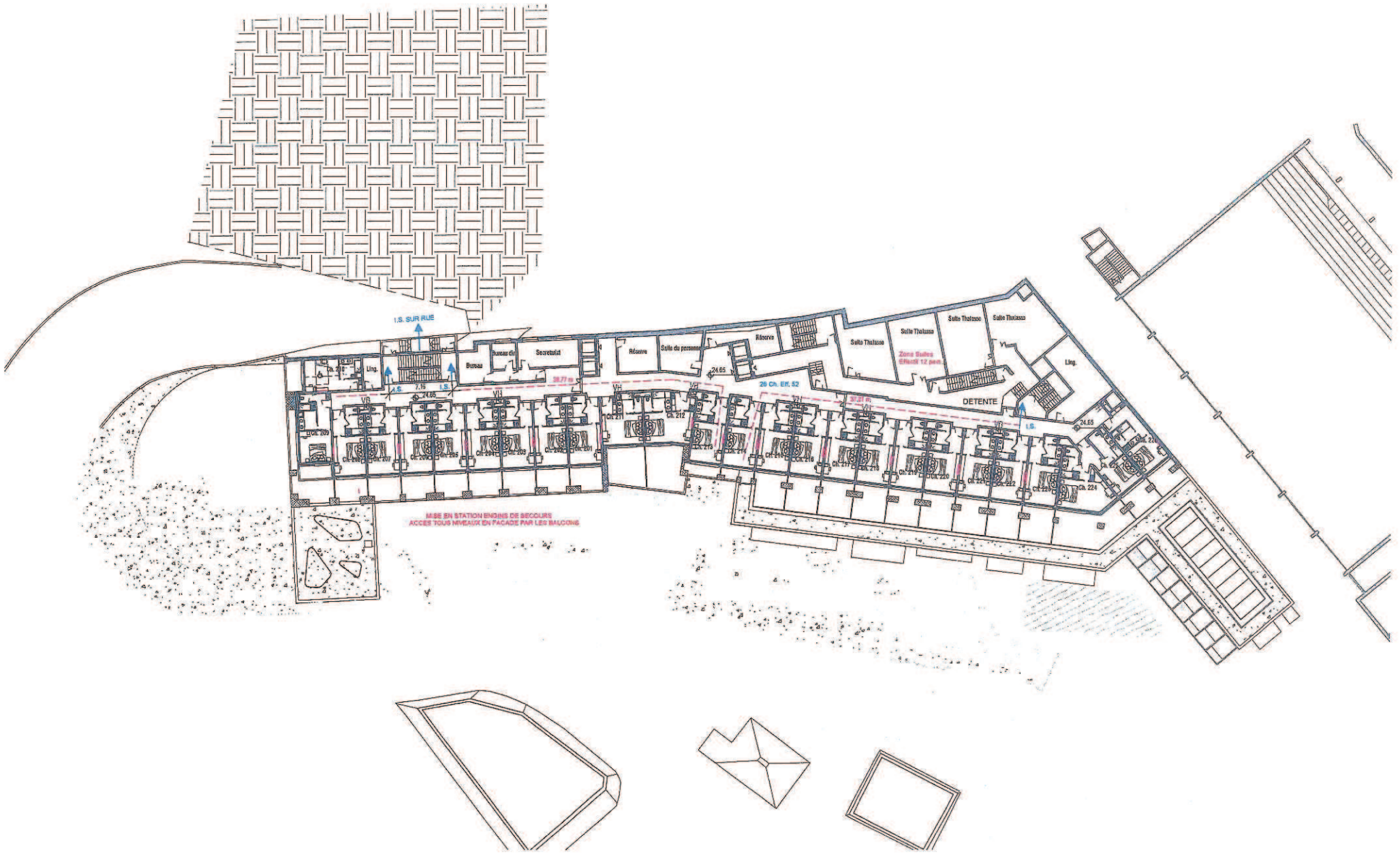

Maîtrise d'Ouvrage

SCI VILLEFRANCHE
GENERAL DE GAULLE

Architecte

Agence d'Architecture A. Bechu
& Associés
82, Rue Lecourbe, 75015 PARIS
tél : 01 47 34 97 91
contact@anthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

VLF

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

R+2

Echelle : 1 : 400

Affaire : F447
Phase : PC

Date : 12/10/2017

N° : PC40_04

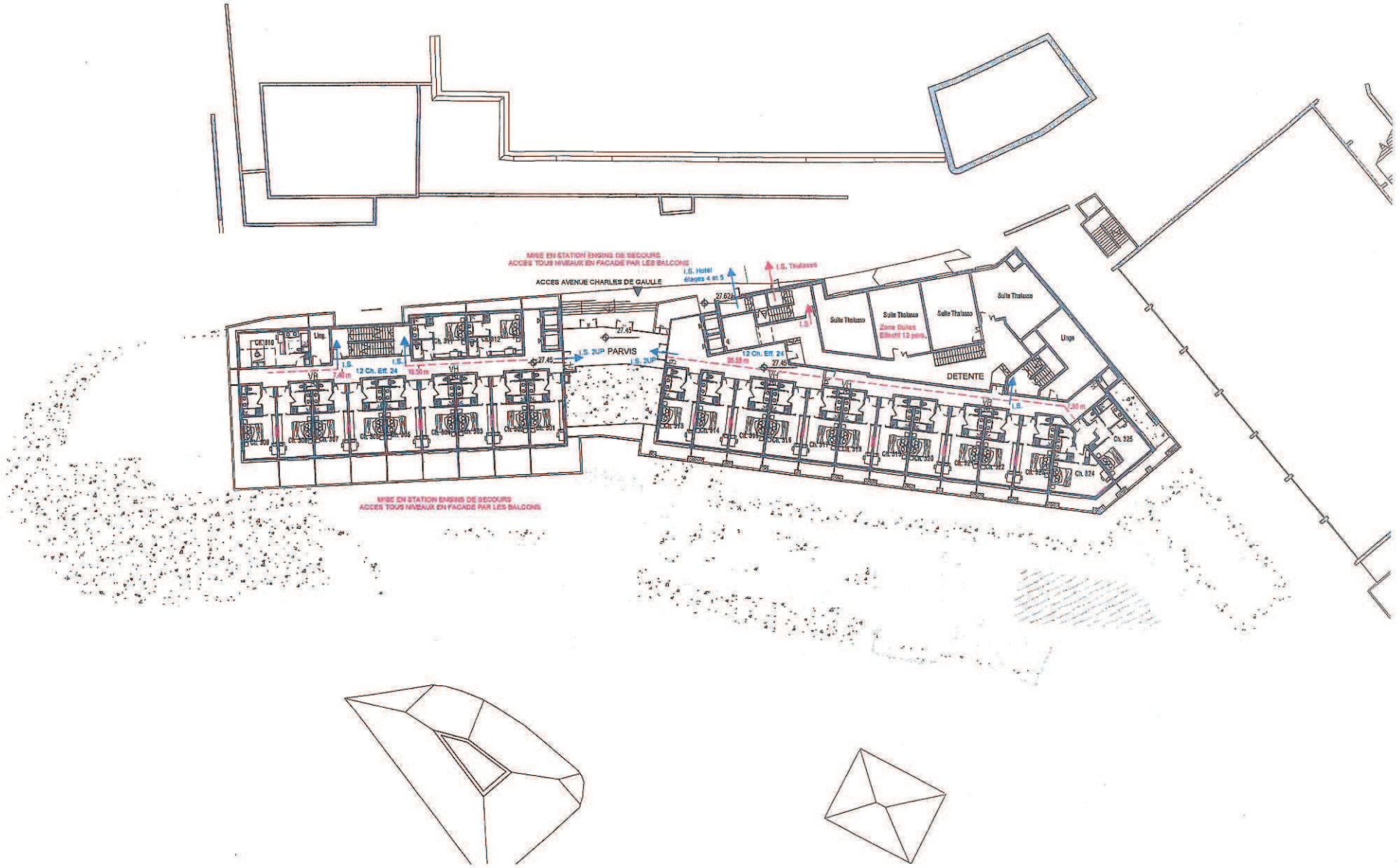

Maîtrise d'Ouvrage SCI VILLEFRANCHE GENERAL DE GAULLE	Architecte Agence d'Architecture A. Bechu & Associés 82, Rue Lecourbe, 75015 PARIS tél : 01 47 34 97 91 contact@anthonybechu.com www.anthonybechu.com	AAA & ASSOCIÉS	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 06230 VILLEFRANCHE SUR MER FRANCE HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE	VLF	R+3 Echelle : 1 : 400	Affaire : F447 Phase : PC Date : 12/10/2017	N° : PC40_05

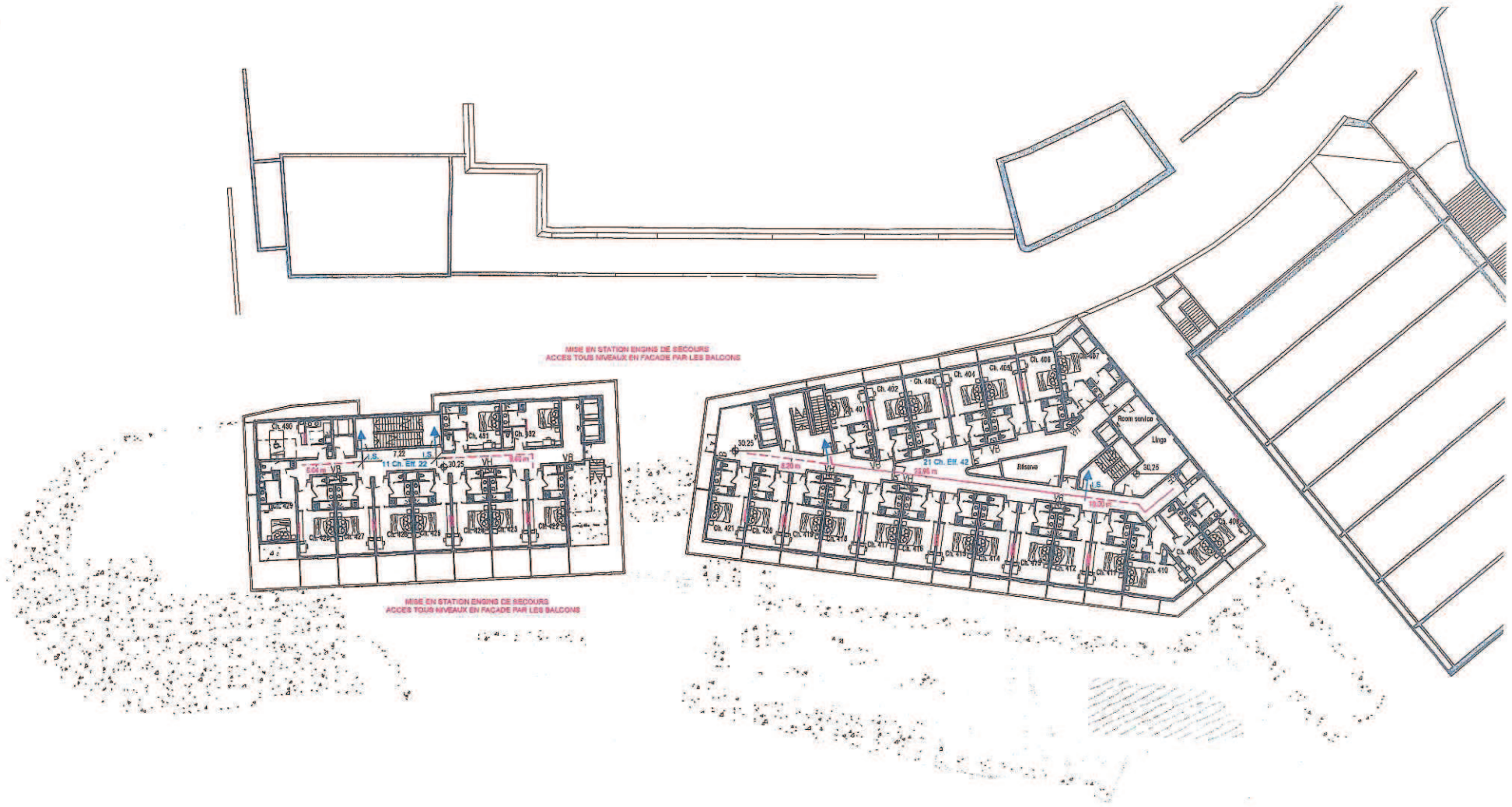

Maîtrise d'Ouvrage

SCI VILLEFRANCHE
GENERAL DE GAULLE

Architecte

Agence d'Architecture A. Bechu & Associés
82, Rue Lecourbe, 75015 PARIS
tél : 01 47 34 97 91
contact@anthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

VLF

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

R+4

Echelle : 1 : 400

Affaire : F447
Phase : PC

Date : 12/10/2017

N° : PC40_06

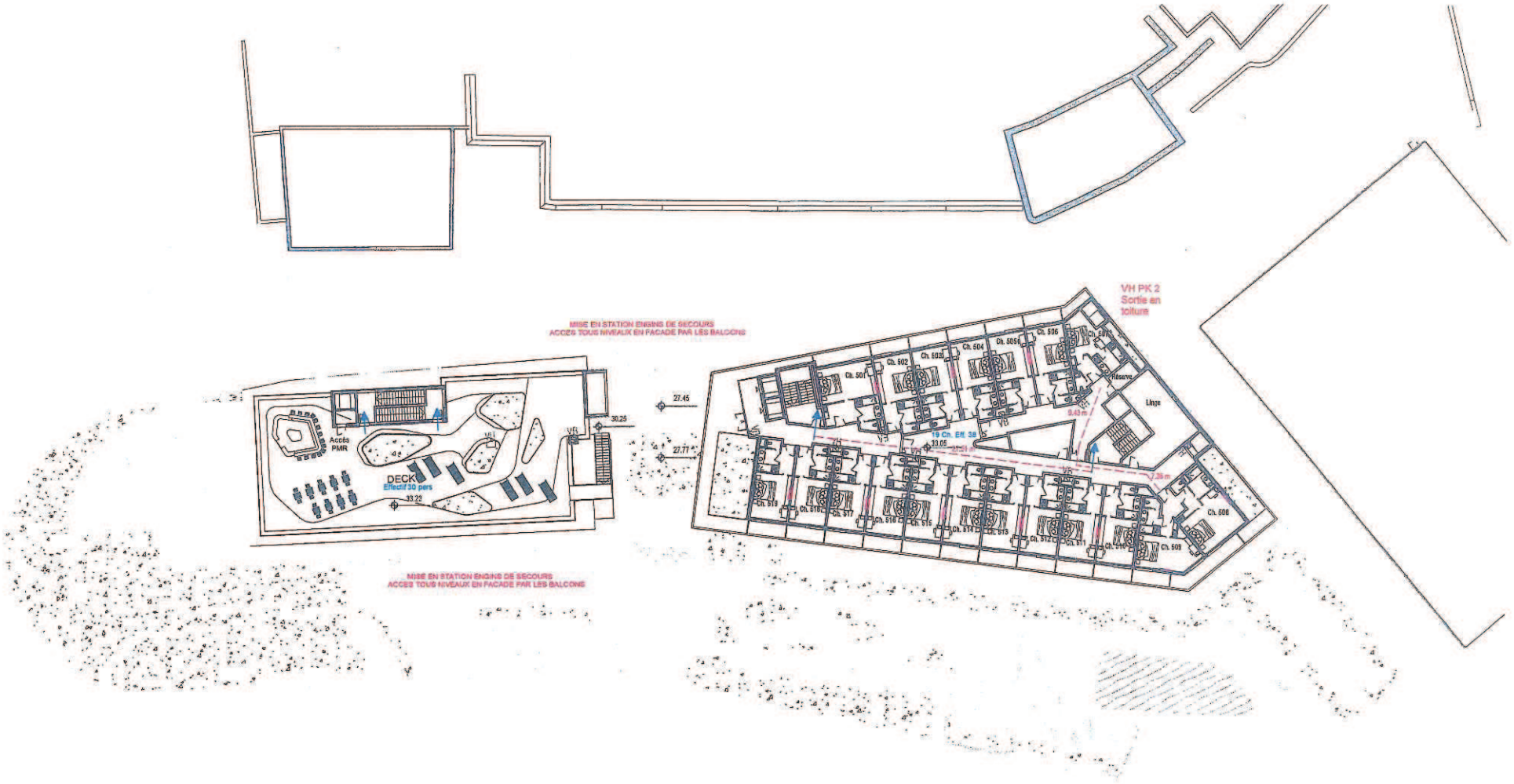

Maîtrise d'Ouvrage

SCI VILLEFRANCHE
GENERAL DE GAULLE

Architecte

Agence d'Architecture A. Bechu
& Associés
62, Rue Lacourbe, 75015 PARIS
tél : 01 47 34 97 91
contact@anthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

VLF

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

R+5

Echelle : 1 : 400

Affaire : F447
Phase : PC

Date : 12/10/2017

N° : PC40_07

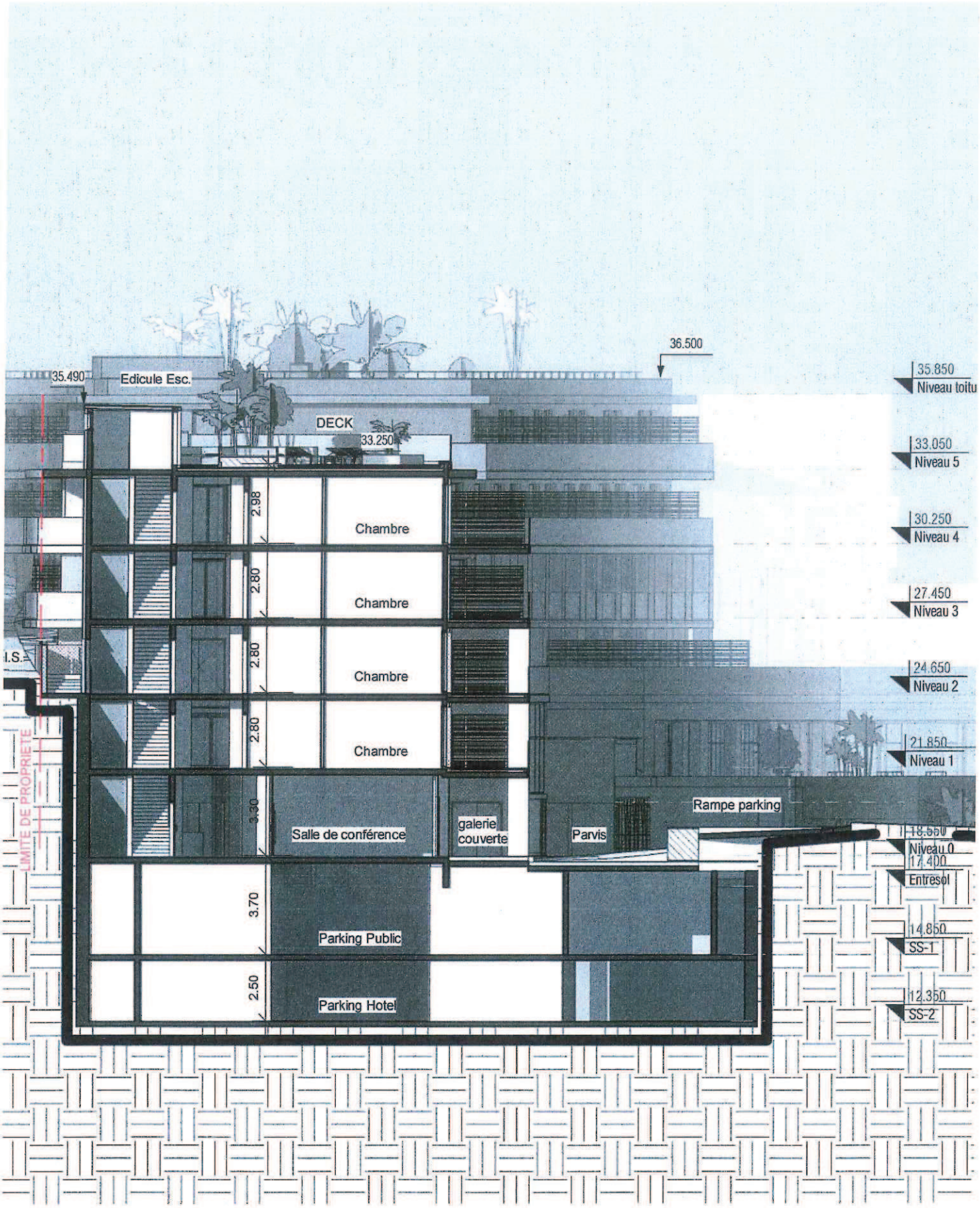
36.500
35.490
Edicule Esc.
DECK
33.250
35.850
Niveau toitu
33.050
Niveau 5
30.250
Niveau 4
27.450
Niveau 3
24.650
Niveau 2
21.850
Niveau 1
18.550
Niveau 0
17.400
Entresol
14.850
SS-1
12.350
SS-2
2.98
2.80
2.80
2.80
3.30
3.70
2.50
Chambre
Chambre
Chambre
Chambre
Salle de conférence
galerie couverte
Parvis
Rampe parking
Parking Public
Parking Hotel
I.S.
LIMITE DE PROPRIETE

PERMIS DE CONSTRUIRE

Hôtel et centre de Thalassothérapie

Insertion du projet de construction dans son environnement

SPIE BATIGNOLLES IMMOBILIER
S.A.S. au capital de 1.000.000 €uros
2-4 rue Victor Noir - 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex
Tél. 01.47.38.01.00 - Fax 01.47.38.01.03
393 507 579 R.C.S. NANTERRE

AGENCE D'ARCHITECTURE
A. BECHU ET ASSOCIES
S.A.R.L au capital de € 8 000,00
82, rue Lecourbe - 75015 PARIS
Tél. 01 47 34 97 91 - Fax 01 47 83 38 20
SIRET 505 012 575 00013 - NAF 7111Z

Maîtrise d'Ouvrage
SCI VILLEFRANCHE
GENERAL DE GAULLE

Architecte
Agence d'Architecture A. Bechu & Associés
82, Rue Lecourbe, 75015 PARIS
tél : 01 47 34 97 91
contact@anthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

VLF

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

INSERTION DU PROJET
DANS SON ENVIRONNEMENT

Echelle : -

Affaire : F447
Phase : PC

Date : 12/10/2017

N° : PC6

IND 0

Vue de la piscine

Maîtrise d'Ouvrage

SCI VILLEFRANCHE
GENERAL DE GAULLE

Architecte
Agence d'Architecture A. Bechu & Associés
82, Rue Lecourbe, 75015 PARIS
tél : 01 47 34 97 91
contact@anthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

VLF

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

INSERTION DU PROJET
DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

Echelle : -

Affaire : F447
Phase : PC

Date : 12/10/2017

N° : PC6-a

IND 0

Vue coté nord
Etat projeté

Etat Existant

Maîtrise d'Ouvrage

SCI VILLEFRANCHE
GENERAL DE GAULLE

Architecte
Agence d'Architecture A. Bechu & Associés
82, Rue Lecourbe, 75015 PARIS
tél : 01 47 34 97 91
contact@anthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

VLF

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

INSERTION DU PROJET
DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

Echelle : -

Affaire : F447
Phase : PC

Date : 12/10/2017

N° : PC6-b

IND 0

Vue du port - Etat projeté

Maîtrise d'Ouvrage

SCI VILLEFRANCHE
GENERAL DE GAULLE

Architecte
Agence d'Architecture A. Bechu & Associés
82, Rue Lecourbe, 75015 PARIS
tél : 01 47 34 57 91
contact@anthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

VLF

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

INSERTION DU PROJET
DANS SON ENVIRONNEMENT LOINTAIN

Echelle : -

Affaire : F447
Phase : PC

Date : 12/10/2017

N° : PC6-c

IND 0

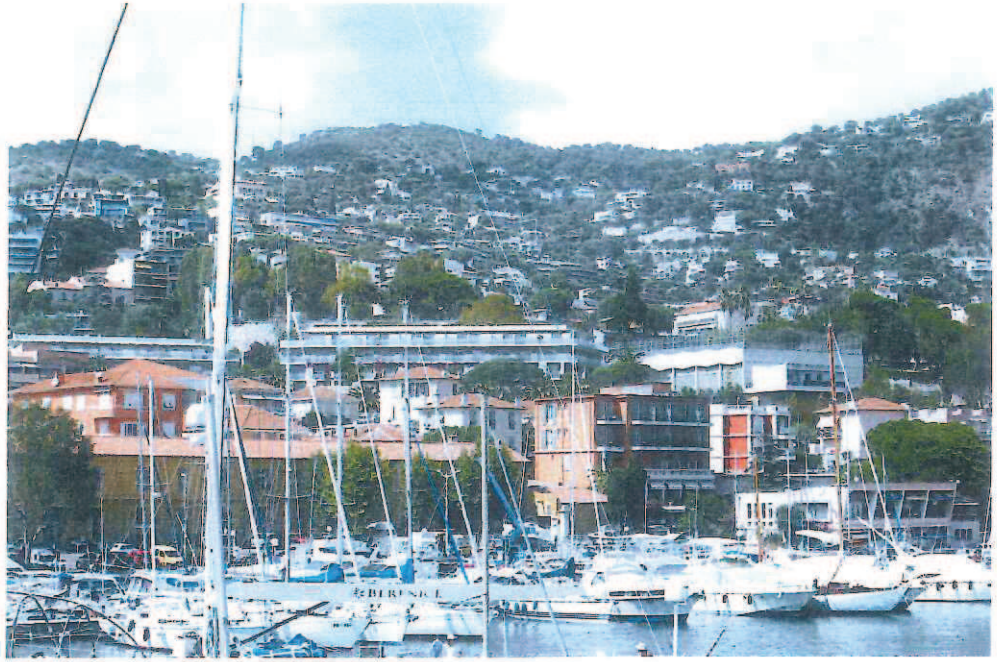

Vue du port - Etat projeté

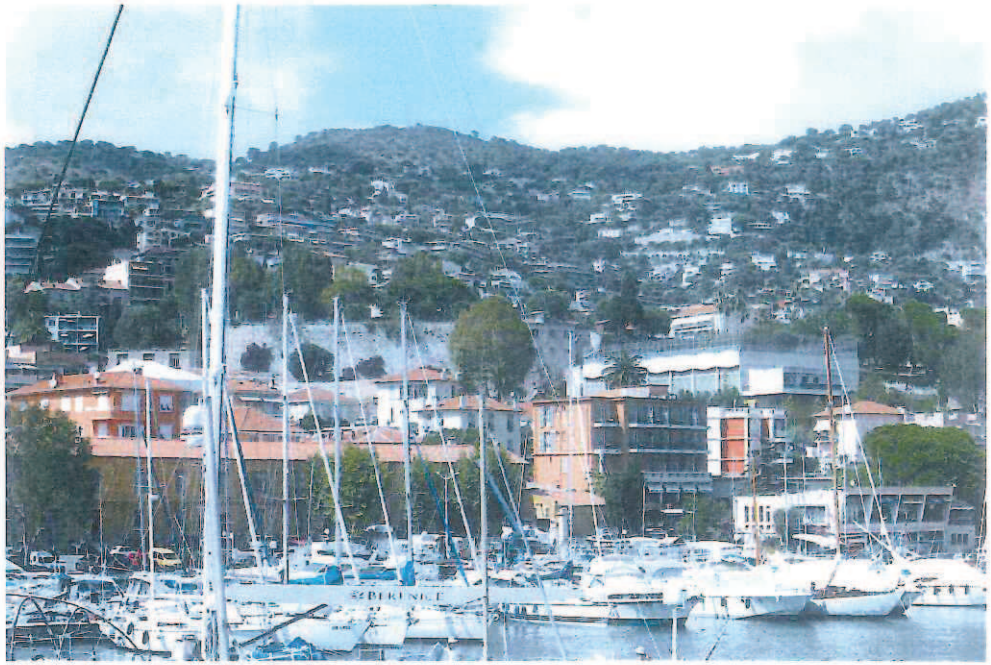

Vue du port - Etat existant

Maîtrise d'Ouvrage

SCI VILLEFRANCHE
GENERAL DE GAULLE

Architecte
Agence d'Architecture A. Bechu & Associés
82, Rue Lecourbe, 75015 PARIS
tél : 01 47 34 97 91
contact@anthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

VLF

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

INSERTION DU PROJET
DANS SON ENVIRONNEMENT LOINTAIN

Echelle : -

Affaire : F447
Phase : PC

Date : 12/10/2017

N° : PC6-d

IND 0

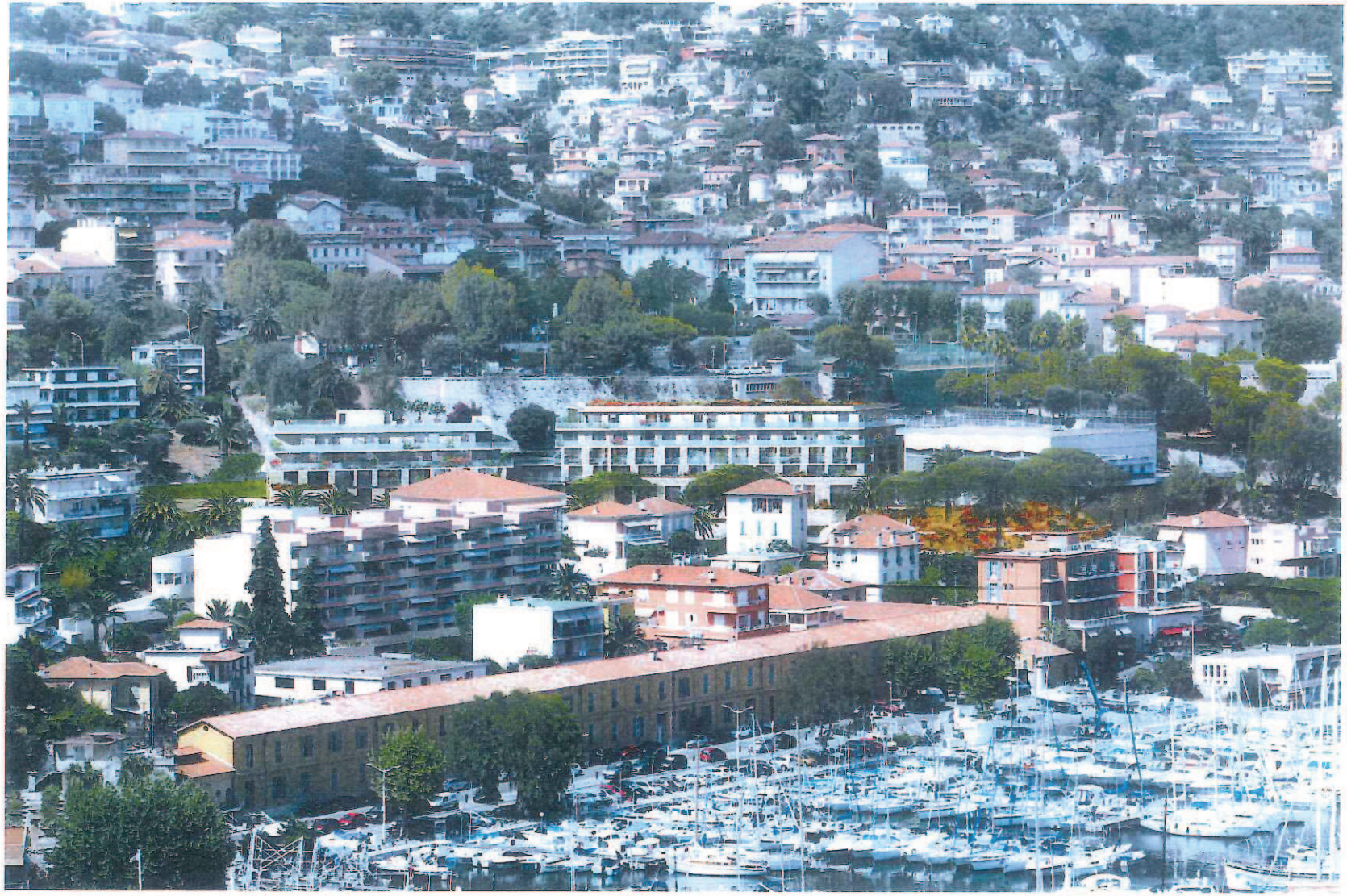

Vue du port- Etat projeté

Maîtrise d'Ouvrage

SCI VILLEFRANCHE
GENERAL DE GAULLE

Architecte
Agence d'Architecture A. Bechu & Associés
82, Rue Lecourbe, 75015 PARIS
tél : 01 47 34 97 91
contact@anthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

VLF

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

INSERTION DU PROJET
DANS SON ENVIRONNEMENT LOINTAIN

Echelle : -

Affaire : F447
Phase : PC

Date : 12/10/2017

N° : PC6-e

IND 0

Vue du port- Etat projeté

Vue du port- Etat existant

Maîtrise d'Ouvrage

SCI VILLEFRANCHE
GENERAL DE GAULLE

Architecte
Agence d'Architecture A. Bechu & Associés
82, Rue Lecourbe, 75015 PARIS
tél : 01 47 34 97 91
contact@anthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

VLF

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

INSERTION DU PROJET
DANS SON ENVIRONNEMENT LOINTAIN

Echelle : -

Affaire : F447
Phase : PC

Date : 12/10/2017

N° : PC6-f

IND 0

HOTEL ET CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
06230 VILLEFRANCHE SUR MER
FRANCE

MAITRE D'OUVRAGE

SCI VILLEFRANCHE GENERAL DE GAULLE

EXPLOITANT

RELAIS THALASSO

PROMOTEURS

SPIE IMMOBILIER
ATAO PROMOTION

ARCHITECTE

Agence d'Architecture A. Bechu & Associés
82, Rue Lecourbe, 75015 PARIS
tél : 01 47 34 97 91
contact@anthonybechu.com
www.anthonybechu.com

AGENCE D'ARCHITECTURE
A. BECHU ET ASSOCIES
S.A.R.L au capital de € 8 000,00
82, rue Lecourbe - 75015 PARIS
Tél. 01 47 34 97 91 - Fax 01 47 83 28 20
SIRET 505 012 575 00015 - NAF 7111Z

PHASE

PC

SPIE BATIGNOLLES IMMOBILIER
S.A.S. au capital de 1.000.000 Euros
2-4 rue Victor Noir 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex
Tél. 01.47.38.01.00 Fax 01.47.38.01.03
393 507 579 R.C.S. NANTERRE

FORMULAIRE D'EVALUATION SIMPLIFIEE

DES INCIDENCES NATURA 2000

Code Affaire F447	Emetteur AAB	Projet VLF	N°	Indice
Ech. -	Date 12/10/2017		PC11.1	

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

FORMULAIRE D'EVALUATION SIMPLIFIEE OU PRELIMINAIRE DES INCIDENCES NATURA2000

NATURA 2000

Pourquoi ?
Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.

Evaluation simplifiée ou dossier approfondi ?
Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.
Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.
Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.

Par qui ?
*Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : » ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.*

Pour qui ?
*Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Définition :
*L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.*

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : ***SBI p/o RELAIS THALASSO***

Commune et département) : ***92200 NEUILLY SUR SEINE***
Adresse ***: 2-4, rue Victor Noir***
Téléphone : ***0687606682*** Fax : .....
Email : ***jean-christophe.benoit@spiebatignolles.fr***

Nom du projet : ***Hotel - Thalassothérapie***

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences (ex : dossier soumis à notice d'impact, ou : dossier soumis à autorisation d'occupation temporaire du domaine public) ? ***proximité d'une zone Natura 2000***

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

⇨ **Réalisation d'un hôtel - thalassothérapie**

b. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

*Joindre dans tous les cas une **carte de localisation** précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également **un plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.).*

Le projet est situé :

Nom de la commune : ***Villefranche sur mer N° Département : 06230***
Lieu-dit : ***avenue du Gal de Gaulle***

En site(s) Natura 2000 □ : ***Non***

Hors site(s) Natura 2000 X : ***Oui***; A quelle distance ?
A 150 m environ du site, n° de site(s) : Corniches de la Rivièra (FR9301568)

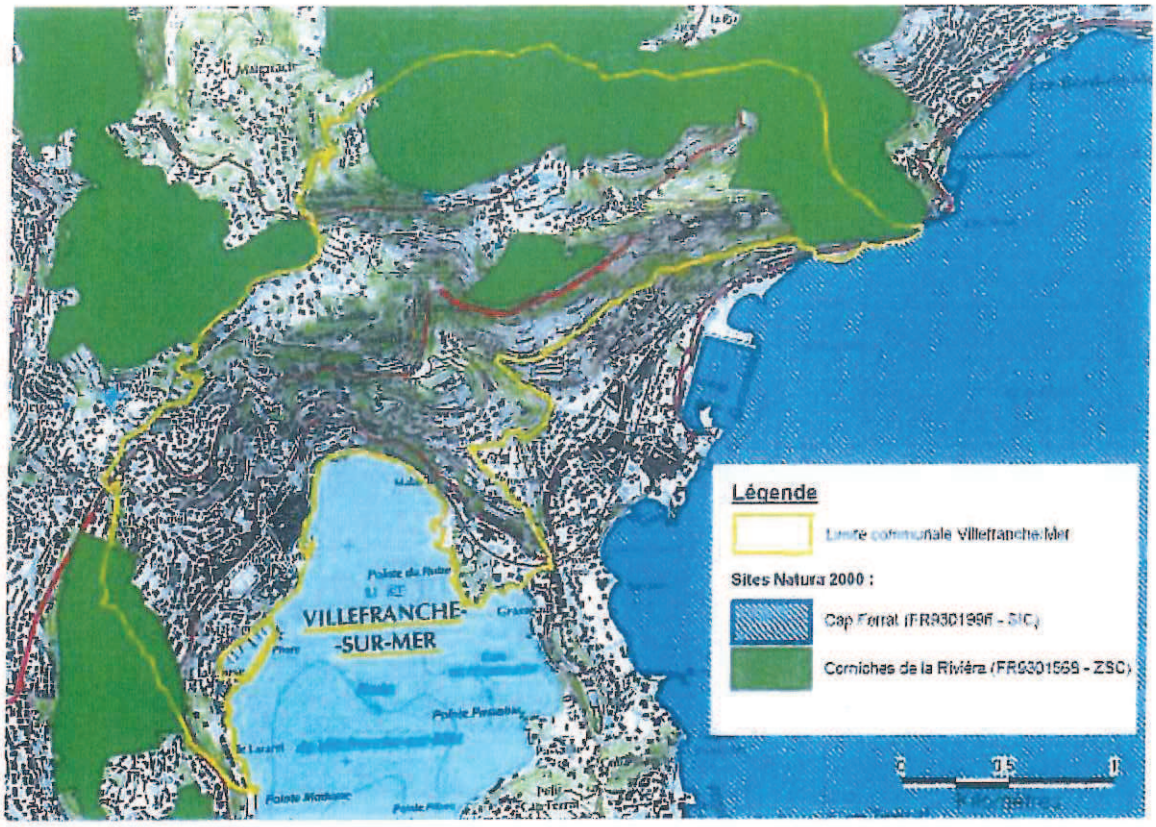

LOCALISATION DE LA COMMUNE DE VILLEFRANCHE/MER PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000

Port de Villefranche

Localisation du terrain

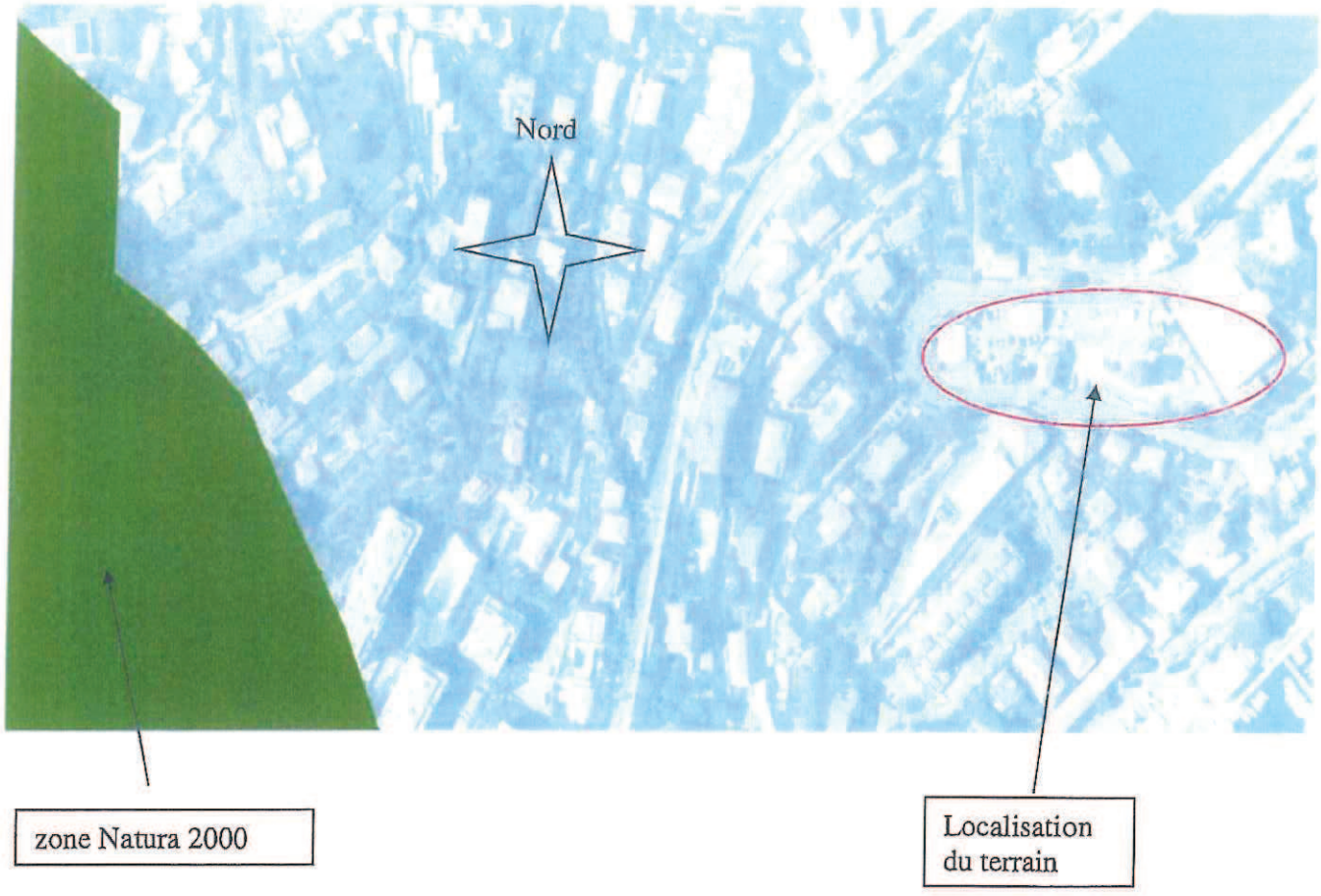

c. Étendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : ***4 000 m2 au sol environ*** ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

☐ < 100 m²
☐ 100 à 1 000 m²
☐ 1 000 à 10 000 m² (1 ha)
☐ > 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : ..... (m.)

- Emprises en phase chantier : 4600 m2 environ (surface de la parcelle)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.
Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Hors limite du terrain, réseaux de branchement fluides et énergie

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

☐ diurne : **oui**

☐ nocturne

=> Durée précise si connue : permanent en phase exploitation, après env. 24 mois de chantier

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

☐ < 1 mois

☐ 1 mois à 1 an

☐ 1 an à 5 ans

☐ > 5 ans

- Période précise si connue : .....(de tel mois à tel mois)
Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

☐ Printemps

☐ Eté

☐ Automne

☐ Hiver

- Fréquence :

☐ chaque année

☐ chaque mois

=> autre (préciser) : permanent en phase exploitation

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

⇨ ***Pompage/rejet eau de mer environ 200 m3/jour (débit moyen 8,3m3/h). L'eau de mer rejetée au réseau urbain des eaux pluviales est décantée, filtrée, sans additifs chimiques (chlore, etc.), débarrassée des bactéries par traitement aux rayons UV.***

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet : environ 50 M€

ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

☐ < 5 000 €

☐ de 5 000 à 20 000 €

☐ de 20 000 € à 100 000 €

☐ > à 100 000 €

2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).
La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

☐ Rejets dans le milieu aquatique (non, rejet au réseau Ville)

☐ Pistes de chantier, circulation

☐ Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)

=> *Poussières, vibrations : oui, en période de chantier seulement*

☐ Pollutions possibles

☐ Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation

=> *Bruits: oui, en période de chantier seulement*

☐ Autres incidences .....

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

☐ Réserve Naturelle Nationale

☐ Réserve Naturelle Régionale

☐ Parc National

☐ Arrêté de protection de biotope

☐ Site classé

☐ Site inscrit

☐ PIG (projet d'intérêt général) de protection

☐ Parc Naturel Régional

☐ ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)

☐ Réserve de biosphère

☐ Site RAMSAR

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

☐ Aucun

☐ Pâturage / fauche

☐ Chasse

☐ Pêche

☐ Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)

☐ Agriculture

☐ Sylviculture

☐ Décharge sauvage

☐ Perturbations diverses (inondation, incendie...)

☐ Cabanisation

=> Construite, non naturelle : zone urbaine

☐ Autre (préciser l'usage) : .....

Commentaires : ***zone utilisée par les services techniques de la Ville***

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Plan de repérage de la zone d'influence et des photographies :

Zone d'influence
en phase chantier

Photo 1 :

Photo 2 :

Photo 3 :

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :		
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :		
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :		
Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu	Zone urbaine	x	

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles			
Crustacés			
Insectes			
		x	**Divers insectes**
Mammifères marins			
Mammifères terrestres			
Oiseaux			
		x	**Divers oiseaux**
Plantes			
		x	**Pin ; plantes grasses**
Poissons			

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) : **Non**

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :
Non

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):
Non

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.
A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :
- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

⇨ **NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :
Il s'agit d'un projet de construction en zone urbaine, sur le site pollué d'une ancienne usine à gaz.

☐ **OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : Neuilly Signature :

Le (date) : 28/8/2017

SPIE BATIGNOLLES IMMOBILIER
S.A.S. au capital de 1.000.000 €uros
2-4 rue Victor Noir - 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex
Tél. 01.47.38.01.00 - Fax 01.47.38.01.03
393 507 579 R.C.S. NANTERRE